

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 26 janvier 2022 à 19h00 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

Mme Gina Lemire, Mairesse  
Mme Sylvie Brossault, conseillère  
Mme Roseline St-Onge, conseillère  
Madame Emilie Maloney, conseillère  
Madame Christiane Forcier, conseillère

**ABSENCES MOTIVÉES :** Messieurs Jean-François Marcouiller et Luc Truchon, conseillers

**ÉGALEMENT PRÉSENT :**

M. Pierre Piché, directeur général et secrétaire-trésorier

**PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mot de bienvenue de la Mairesse

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION**

3.1 Embauche adjointe aux finances pour une période temporaire

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

**5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mot de bienvenue de la Mairesse

Le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton siège en séance extraordinaire à huis clos ce 26 janvier 2022. La séance est enregistrée et a débuté à 19h00.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Gina Lemire, mairesse  
Christine Forcier, siège no. 4  
Roseline St-Onge, siège no. 2  
Sylvie Brossault, siège no. 1  
Emilie Maloney, siège no.3  
Pierre Piché, directeur général et secrétaire-trésorier

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **RÉSOLUTION 2022-01-026**

Sur proposition de madame Roseline St-Onge appuyée par madame Sylvie Brossault  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour sans aucune modification.

Adoptée

## **3. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION**

### **3.1 EMBAUCHE ADJOINTE AUX FINANCES POUR UNE PÉRIODE TEMPORAIRE**

#### **EMBAUCHE ADJOINTE AUX FINANCES POUR UNE PÉRIODE TEMPORAIRE**

**ATTENDU** qu'un mandat a été octroyé à Claude Grenier Ressources Humaines afin de recruter un(e) technicien(ne) en comptabilité mais à ce jour, le poste est toujours vacant;

**ATTENDU** que la municipalité a besoin d'effectuer un suivi de ses opérations financières ainsi que du système de gestion municipale PG Solutions;

**ATTENDU** qu'une approche a été faite, afin de venir en aide à la municipalité, auprès de madame Edith Prud'homme, retraitée de la municipalité depuis août 2020 et qui occupait le poste de secrétaire-trésorière adjointe;

#### **RÉSOLUTION 2022-01-027**

Sur proposition de madame Emilie Maloney appuyé par madame Christiane Forcier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal embauche, pour une période temporaire, madame Edith Prud'homme à titre d'adjointe aux finances à raison de 30 heures semaine en collaboration avec madame Odette Villemure, secrétaire-réceptionniste qui effectuera également certaines tâches au niveau de la comptabilité.

**QUE** monsieur Pierre Piché, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Gina Lemire, mairesse, sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'embauche de madame Edith Prud'homme.

Adoptée

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question ni suggestion n'a été reçue de la part du public.

## 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Christiane Forcier propose de lever l'assemblée à 19h10.

---

Gina Lemire, mairesse

---

Pierre Piché,  
Directeur général et secrétaire-trésorier